Majorité

Pour Saint-Nazaire

Mobilité : Deux nouvelles lignes HélYce

Au lendemain des élections municipales de 2008, la Carène décidait de moderniser son réseau de transport public, avec la création d'une ligne structurante de bus à haut niveau de service, HélYce, constatant que l'offre était essentiellement destinée à une clientèle dite captive et qu'elle souhaitait l'ouvrir à de nouveaux usager·es, dit.es actifs/actives.

C'était une ambition forte dans une agglomération où les déplacements automobiles étaient prépondérants, au vu des enjeux financiers et d'aménagements urbains que représentaient un tel projet.

En septembre 2012 Hélyce est inauguré, le pari serait-il gagné en termes d'appropriation par la population ? Quelques chiffres pour y répondre, en 2012, le nombre de voyages par année sur le réseau était de 5,7 millions, en 2019 il fut de 10,02 millions, soit une progression de plus de 75 %. La moitié de ces voyages est réalisée sur la ligne Hélyce, les faits parlent d'eux-mêmes.

Forte de cette réussite incontestable, la carène a adopté en février 2020 un nouveau plan de déplacements urbains dit PDU, avec pour ambition, la réduction de la part modale de l'automobile de 8 %.

Pendant la dernière campagne électorale, s'appuyant sur ce document cadre, l'enjeu des mobilités était incontournable et le maire candidat, David Samzun avait annoncé la création d'une nouvelle ligne Hélyce, pour mieux desservir le quartier de Saint-Marc qui a connu ces dernières années, une forte croissance de sa population.

Depuis, des études ont été menées pour répondre à cet engagement, et vus les enjeux de dessertes d'autres quartiers comme Kerlédé, Moulin du Pé, Le petit Caporal, Le Petit Maroc et pour répondre à l'ambition du plan de déplacements urbains, le choix se porte sur la réalisation de deux nouvelles lignes Hélyce qui permettront d'améliorer l'offre de manière significative sur les communes de Montoir de Bretagne, de Trignac et de Saint-Nazaire.

Ce projet de transport public permettra aussi une requalification urbaine de certains axes majeurs comme par exemple, la route de la Côte d'Amour où tous les modes de déplacements trouveront leur juste place.

Ce projet ambitieux ne se limitera pas à ces deux nouvelles lignes de bus à haut niveau de service, la Carène travaillant sur les mobilités à l'échelle de son territoire, le réseau dans son ensemble connaîtra une montée en puissance de l'offre et les dix communes de l'agglomération seront impactées.

Nous pourrions faire un choix différent, comme d'autres l'ont proposé, celui de la gratuité des transports. Nous assumons pleinement de maintenir une tarification considérant que notre offre de transport doit encore s'améliorer pour mieux répondre aux besoins de la population et qu'il faut pour cela investir massivement dans le développement de notre réseau. Parallèlement, pour que tous les habitant·es puissent bénéficier des services de la Stran, nous étendons la tarification solidaire en créant une tranche supplémentaire tout en réduisant le reste à charge des tranches existantes.

Ce nouveau réseau sera tourné vers l'avenir et la transition énergétique, avec la mise en service de nouveaux bus répondant à cet enjeu environnemental.

Un tel projet c'est aussi un soutien à l'économie locale par les travaux d'aménagement qui seront réalisés pour un montant estimé à 50 millions d'euros.

La nuit doit revoir le jour

Voilà près d'un an que la nuit nazairienne est confinée. Un an que ces lieux de vie, de rencontres et de culture qui nous permettent de nous évader le temps d'une soirée, sont clos.

Ces établissements de nuit, ces bars, café-concerts et restaurants forgent la douceur de vivre nazairienne et font partie intégrante de notre patrimoine. A ce titre ils méritent notre soutien.

Si pour les restaurants et les bars, l'été dernier fut une bouffée d'air frais, la dégradation de la situation sanitaire n'a hélas pas permis de confirmer cette embellie. Beaucoup de ces acteurs du monde la nuit sont plongés dans l'inconnu depuis novembre.

A ce titre nous saluons leur courage et leur abnégation dans cette période où ils sont privés de leur travail qui est souvent leur passion.

Nous souhaitons leur dire qu'à l'image de l'été dernier, la Ville de Saint-Nazaire sera au rendez-vous de cette réouverture, que ce soit par l'extension des terrasses ou pour imaginer de nouvelles pratiques culturelles. Nous avons d'ailleurs saisi la Ministre de la Culture afin d'être « ville expérimentale » pour la réouverture des lieux culturels.

C'est ensemble que nous imaginerons la nuit nazairienne de demain qui permettra ces moments de détente essentiels et le respect des règles sanitaires avec lesquelles nous devons désormais vivre.

Enfin, saluer ceux qui rouvriront, c'est également avoir une pensée pour les établissements qui hélas n'auront pas cette chance et leur adresser toute notre solidarité.

La quinzaine du commerce équitable

Face aux défis environnementaux, les citoyen·nes sont de plus en plus nombreuses et nombreux à questionner leurs actes d'achats. Choisir le Commerce Équitable, c'est défendre une consommation responsable et s'engager pour un monde plus juste, plus humain et qui protège l'environnement. Cela s'inscrit naturellement dans une démarche de développement durable.

Pourquoi "juste" consommer quand on peut consommer "juste" ? En achetant des produits fabriqués dans des conditions qui respectent les producteurs/productrices et l'environnement, des produits fabriqués et distribués localement, en veillant à leur origine et à leur composition. Le commerce équitable tient au cœur de cette majorité. Nous traduisons cet intérêt par le label « Territoire de commerce équitable » et la création d'une délégation spécifique confiée à une élue.

Du 8 au 23 mai 2021, se déroulera la Quinzaine du Commerce Equitable. Le Conseil Nazairien du Commerce Équitable, composé des membres de différentes enseignes et de partenaires comme Saint-Nazaire Association, propose de nombreuses actions de sensibilisation à la fois ludiques et éducatives. A vous de jouer en devenant en Consom'Acteur !

Politique de la ville, lutter contre les inégalités

Saint-Nazaire compte plusieurs quartiers considérés comme « prioritaires » par l'État au regard de ses interventions dans le cadre de la « Politique de la Ville ». Des critères sociaux, démographiques, éducatifs montrent cette nécessité de lutter contre les inégalités, notamment dans les endroits où les difficultés de vie s'accumulent pour les familles. Ainsi près de 15000 habitant·es sont concerné·es par des actions spécifiques, menées avec un ensemble de partenaires associatifs et institutionnels, autour de trois piliers : la cohésion sociale, l'emploi et le développement économique, le cadre de vie. Chaque année, l'ensemble des partenaires inscrit ces actions dans un contrat de ville. Dans le contexte socio-économique actuel, trois priorités ont été définies : la lutte contre la fracture numérique, la continuité éducative, l'accès et le maintien à l'emploi.

Pour cette année, 147 dossiers ont été déposés, par 69 porteurs et porteuses différent·es : 99 projets ont reçu un avis favorable et seront donc financés par les partenaires du Contrat de Ville et de la Cité Éducative. 12 dossiers seront étudiés lors d'une seconde programmation et pourront faire l'objet d'un accord de subvention. Plus précisément, 57 projets relevant des compétences de la Ville représentent une participation financière sous forme de subvention ou de valorisation.

Les habitant·es membres des Conseils Citoyens de Quartier vivant dans ces territoires dits « prioritaires » ont aussi participé à l'élaboration de cette programmation notamment en identifiant les projets les plus pertinents à leurs yeux.

Côté éducation, la ville a été sélectionnée pour le dispositif d'État : « Cité Educative ». Les quartiers Ouest se sont ainsi vus labellisés parmi les 80 premières Cités Éducatives de France, permettant de débloquer 200.000 euros par an, pendant 3 ans en faveur des 0-25 ans. Une programmation annuelle est travaillée conjointement avec celle du Contrat de Ville. Pour l'année prochaine, 16 projets pluridisciplinaires seront financés et 3 autres seront étudiés lors de la deuxième programmation. Nous tenions à saluer le travail de Erik Juteau, Principal du collège Pierre Norange et chef de file de la Cité Éducative.

Centre de vaccination

La Ville de Saint-Nazaire, avec le soutien des communes de la Carène, a fait le choix de se mobiliser très rapidement pour que l'accès à la vaccination soit rendu possible à l'ensemble des habitant·es. Le Life a été choisi comme centre de vaccination pour sa dimension, ses espaces de stationnement et son accessibilité y compris aux personnes à mobilité réduite. Nous remercions Stéphane Tidet, artiste contemporain, qui a accepté de reporter son exposition dans ce lieu de culture.

Le centre de vaccination est ouvert du lundi 12 avril jusqu'au mois d'octobre et peut-être davantage si cela était nécessaire. Il tiendra une cadence de vaccination d'environ 4000 injections par semaine, en fonction des livraisons des doses de vaccins qui seront effectuées.

Ce centre ne pourrait exister sans l'engagement et la mobilisation de chacun·e des acteurs et actrices nécessaires au bon déroulement du parcours vaccinal. Il en ressort une grande solidarité entre tous les personnels de la ville de Saint-Nazaire et de la Carène avec les personnels de santé, qui œuvrent tous ensemble chaque jour pour que chacun·e puisse se sentir en sécurité et protégé·e. La Ville de Saint-Nazaire a d'ailleurs lancé un appel à volontaires pour assurer ces journées de vaccination au Life.

Petite enfance : Solidarité avec le personnel soignant

Dans le cadre de la crise sanitaire, un nouveau protocole a dû être mis en œuvre dans les crèches limitant les groupes à 10 enfants. La ville a été contactée par la crèche de l'hôpital qui avait besoin d'espace pour garantir l'accueil des enfants des personnels soignants. Suite à cette demande, le maire a immédiatement donné son accord afin d'apporter un soutien à la crèche de l'hôpital afin de maintenir le service pour tous les enfants concernés. Ainsi, il a été décidé de mutualiser une structure ville, l'île aux trésors. Les 2 services ville et hôpital, ont travaillé main dans la main afin d'offrir un accueil de qualité à tous les enfants des personnels prioritaires.

Les 39 élu·es du groupe « Pour Saint-Nazaire »

Opposition

Ensemble, solidaires et écologistes

L'époque que nous traversons nous impose de faire vivre la mémoire des luttes qui nous ont permis de conquérir droits et libertés pour tout·es.

Rien n'est jamais acquis : les luttes d'aujourd'hui ont la même importance que celles d'hier et doivent permettre l'émancipation collective.

Que ce soit les communard·es permettant l'avènement de la République, l'obtention des congés payés en 1936, mai 1968 et l'augmentation de 35% du salaire minimum, le manifeste des 343 en 1971 pour la légalisation de l'IVG, les mouvements sociaux et syndicaux de 1995, 2010, 2016 et 2019 contre les réformes de retraites, les luttes des services publics, le mouvement des gilets jaunes en 2018, les luttes pour le climat, la mobilisation du monde de la culture et des arts en 2021, les luttes féministes qui secouent la planète... Ces luttes ont un but commun : garantir les conquis sociaux et en acquérir de nouveaux, permettre à chacun·e de vivre dignement quelque soit sa condition sociale, sa profession, son lieu d'habitation.

Les luttes ont toujours précédé les avancées sociétales en terme de droit et ne se sont jamais déroulées dans la discrétion des bureaux.

Ce 1er Mai, comme chaque année, nous avons célébré la journée internationale des travailleu·r·ses en lutte. Elle concentre en une journée l'ensemble des revendications qui ont, et continuent de construire le progrès social dans un monde capitaliste où les repères collectifs tendent à disparaître et avec eux les conquis sociaux et les libertés collectives et individuelles.

Le droit de grève est inscrit dans notre constitution car le rapport de force est un élément constituant de la démocratie et de la république dans laquelle elle s'exerce.

L'histoire sociale est indissociable de l'histoire démocratique car le progrès n'est valable que s'il profite à chacun·e et participe de l'intérêt général du peuple.

Entendre aujourd'hui dire d'une lutte ou d'une grève dont on ne partage pas les revendications ou la forme, qu'elle n'est pas républicaine, est non seulement dangereux pour notre démocratie mais surtout faux intellectuellement.

C'est parce que le peuple, quoi qu'il arrive, est légitime à revendiquer, dans son propre intérêt, que le pouvoir législatif ne peut s'offusquer de cet état de fait.

La déclaration des droits de l'homme et du citoyen en fait même une condition de la sécurité de la démocratie dans son article 35 en 1793 en disant : "quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs".

Gwenolé PERONNO, Gaëlle BÉNIZE THUAL, Cédric TURCAS, Hanane REBIHA, Philippe CAILLAUD, Capucine HAURAY, Olivier BLÉCON, Sarah TRICHET-ALLAIRE, François BILLET, Magali FENECH